

BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VILLEXANTON



L'ÉGLISE ET SON « PARAPLUIE »

SOMMAIRE

- PAGE DE GARDE
- SOMMAIRE
- MOT DU MAIRE
- COMMEMORATIONS
- UN PEU D'HISTOIRE
- INFOS DIVERSES EN IMAGES
- TRAVAUX EGLISE
- COMITE DES FETES
- HALLOWEEN
- LE RECENSEMENT
- ENSEMBLE ET SOLIDAIRE
- FAMILLES RURALES
- BROC'ÉCOLES
- CARABINIERS MAVOIS Coupe des Châteaux
- COMMUNAUTE DE COMMUNES Compétence scolaire
- SIDELC
- L'IMPROBABLE CHATEAU FORT D'ANDRE PANON
- PAYS DES CHATEAUX
- MAISON DE SERVICE AU PUBLIC
- ADIL
- PRESENCE VERTE
- MARPA
- ANFR – RECEPTION TNT – CHANGEMENT DE FREQUENCES LE 29/01/2019

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE DE VILLEXANTON:

- LUNDI DE 16 à 18H
- MERCREDI DE 10 à 12H
- SAMEDI DE 11 à 12H

courriel : mairie-VILLEXANTON@wanadoo.fr

VEUILLEZ NOTER :

- Les ramassages des ordures ménagères de fin d'année auront lieu **les vendredis 28 décembre et 4 janvier**
- Vœux du maire et de la municipalité le : Lundi 28 Janvier 2019 à 18h30
- Recensement de la population du 17 Janvier au 16 Février 2019

LE MOT DU MAIRE

Bonjour à tous,

Dans quelques jours sera la fin de l'année 2018 avec une certaine atmosphère de mécontentement envers nos dirigeants politiques, avec malheureusement des actions déplorables.

Faut-il croire vraiment à un réchauffement climatique ou à un cycle météorologique que nos anciens ont déjà connu. Les agriculteurs ont rencontré des difficultés pour les semis.

Votre conseil municipal regrette la position de la commune de La Chapelle Saint Martin de renoncer à la Commune Nouvelle : pertes de subventions, mutualisation de l'informatique, du matériel, des agents communaux et bien d'autres choses !...

Mais malgré tout, les travaux de l'église vont bientôt être terminés, la couverture au 15 Décembre et les peintures de la voûte fin Février. L'échafaudage extérieur sera démonté avant la fin de l'année.

De nombreux habitants sont venus se rendre compte des travaux à effectuer. Les élus de la CCBVL, le sénateur, le Président du Conseil Départemental, le sous-préfet de Blois, la Fondation du Patrimoine, la DRAC ont suivi l'évolution des travaux en donnant quelques conseils.

La commémoration du centième anniversaire de l'armistice du 11 Novembre 1918 a été une très belle réussite, une cinquantaine d'élèves présents avec leurs institutrices, une exposition des travaux effectués en classe en amont a eu lieu dans la salle Pierre Barrault. De très nombreux habitants des quatre communes sont venus commémorer ce devoir de Mémoire..

Félicitations à Didier Galland d'avoir mis tous ses talents pour le rafraîchissement de notre monument aux morts, peinture, fleurissement et à Didier Jolly pour l'illumination aux couleurs de la France pendant un mois.
Merci à Maxime Gemy pour la fourniture de l'électricité.

Pour la CCBVL, elle a pris en charge la rentrée scolaire avec tout le personnel de chaque groupement, le transport scolaire étant de compétence régionale.

La zone d'activité des « Portes de Chambord » voit l'achèvement d'une plateforme logistique de 70 000m², puis des projets de nouvelles entreprises venant s'installer du côté des « Cent Planches ».

En début d'année 2019, aura lieu le recensement de la population de notre commune, je vous demande de bien vouloir accueillir cordialement notre agent recenseur :



Isabelle De Jossineau.

Afin de plus d'efficacité dans nos diffusions d'infos locales, nous vous demandons, à ceux qui en possèdent, de nous communiquer une adresse courriel. A envoyer à : mairie-VILLEXANTON@wanadoo.fr

Je vous invite à venir à la cérémonie des vœux du conseil municipal de Villexanton le Lundi 28 Janvier 2019 à 18h30 salle Pierre Barrault

Je vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année en famille et une très bonne année 2019.

Guy Terrier

COMMEMORATION DU CENTENAIRE DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918





Légende des photos, de haut en bas : le défilé, les allocutions, les interventions des enfants puis les remises de décoration et enfin les travaux des enfants réalisés en classe.

Cela s'est passé à Villexanton, il y a 100 ans !

A l'issue de la Première Guerre Mondiale, de nombreuses communes françaises prennent la décision de faire graver sur une plaque ou faire édifier un monument en hommage aux soldats morts durant ce conflit et d'inscrire dessus le nom des défunts issus de la commune, qu'ils y soient nés ou qu'ils y aient eu leur dernière domiciliation.

Très souvent, dans chaque commune, on peut trouver une plaque avec la liste des « Morts pour la France » à la mairie, dans l'église, au cimetière, à moins que ce ne soit dans un espace spécialement dédié. A Villexanton, s'il n'y a pas de plaque ni à la mairie ni dans le cimetière, en revanche le monument aux morts est immanquable sur la place du village. De même, une plaque est posée sur le mur de l'église. Le plus fréquemment, la liste dans l'église apporte davantage de détails mais là ce n'est pas le cas. En effet, les deux listes indiquent le régiment auquel appartenait chaque soldat. En revanche, celle sur l'église va indiquer l'âge du soldat au moment de son décès quand celle sur la place va indiquer sa classe, c'est-à-dire l'année où il avait commencé son service militaire.

Parfois, dans une même commune, ces listes ne comptent pas exactement les mêmes noms car par exemple une famille peu portée sur la religion va refuser qu'un de ses membres, disparu, apparaisse sur la liste dans l'église, ou bien d'autres refusent que le nom apparaisse dans un lieu républicain comme la mairie, ou bien encore pour des raisons qui nous échappent. Ainsi, on peut remarquer 14 noms sur le monument aux morts alors que 12 seulement figurent sur la liste de l'église. Lorin Arthur et Roux Robert ne sont pas écrits dans ce dernier lieu.

En France, le site internet « Mémoire des hommes » permet d'apprendre davantage de choses sur quasiment tous les soldats inscrits sur les listes, voire de reconstituer les différents lieux où ils durent intervenir. Par exemple, prenons les deux premiers noms sur le monument aux morts : **Jolly François** et **Lidoreau Gaston**. **Jolly François** n'apparaît pas dans la base de données du site internet. **Lidoreau Gaston**, lui, est indiqué. Né à Villexanton le 19 avril 1882, il était caporal au 98^e régiment d'infanterie. Son bureau de recrutement était à Blois. Il faisait partie de la classe 1902, avec le matricule 20246 lors de son recrutement. Il fut tué au Grand Rozoy, dans l'Aisne, le 11 août 1918, à 36 ans.

Comme on connaît son régiment, on peut ensuite retracer son itinéraire avant son décès en faisant une recherche sur le site à partir de « rechercher dans les unités engagées dans la Première Guerre mondiale ». On arrive alors à des onglets appelés J.M.O. (Journaux des marches et opérations des corps de troupe). On clique sur celui qui nous intéresse et on obtient la version numérisée du cahier qui retrace la « vie » du 98^e régiment. Ainsi, on trouve 14 cahiers, cotés 26 N 672/16 à 26 N 672/29, qui retracent la chronologie des événements concernant le 98^e R.I. entre le 6 août 1914 et le 2 juillet 1919. Voici ce qui est écrit dans la nuit du 10 au 11 août qui précède la mort de Gaston Lidoreau (page 71 de la cote 26 N 672/28) : « Nuit très dure pour tout le régiment. Il faut en effet, dans la nuit noire parcourir un terrain où les obus explosifs accompagnés d'un nombre considérable d'obus toxiques, pleuvent sans discontinuer. Il faut prendre le masque, ce qui rend la marche encore plus pénible, il faut surmonter de grosses difficultés pour trouver son chemin, beaucoup d'hommes sont déjà indisposés par les gaz que les Boches ont prodigué si généreusement les jours précédents. Mais toutes les volontés sont tendues, il faut arriver, et grâce à l'énergie déployée par chacun, la relève s'effectue sans pertes graves (1 tué et quelques blessés légers seulement pour les 3 bataillons.) » ... autant de détails qui permettent de comprendre un peu mieux ce que furent les derniers moments de cet enfant de Villexanton.

Benoît Bouvet, professeur d'histoire au collège Pierre de Ronsard de Mer



le monument aux morts sur la place du village

dans l'église

COMBATTANTS DE LA GUERRE 1914/1918 NES A VILLEXANTON

A l'occasion de la commémoration du centenaire de l'armistice de 1918 où l'on rend hommage aux 14 soldats de Villexanton « Morts pour la France », je me suis demandé combien de soldats avaient participé à la Grande Guerre, je me suis donc penché sur les registres d'état civil concernant les naissances des enfants de sexe masculin de la commune de Villexanton de 1868 à 1899, voilà ce qu'il en résulte :

135 garçons sont nés à Villexanton entre le 01/01/1868 et le 31/12/1899.

25 sont décédés avant la déclaration de guerre, reste 110.

Fort de leurs dates de naissance, j'ai consulté les registres militaires pour voir leurs parcours dans l'armée, voici ce que j'ai trouvé :

16 ne figurent pas dans les registres militaires de Loir & Cher, reste 94.

4 sont exemptés définitifs, reste 90

14 sont « Morts pour la France » dont :

- 9 sont inscrits sur le monument de Villexanton
- 2 sont inscrits sur le monument de Mer
- 1 est inscrit sur le monument de Suèvres
- 1 est inscrit sur le monument de La Chapelle Saint Martin
- 1 est inscrit sur le monument de Saint Denis sur Loire

2 sont portés disparus, décès transcrits l'un à Tavers, l'autre à Orléans.

Soit 74 soldats qui sont revenus vivants de ce conflit dont :

12 sont décorés de la croix de guerre

6 ont été fait prisonniers

8 ont bénéficié de congés agricoles.

10 ont au moins une blessure notée sur les registres militaires.

Merci pour leur participation au Cercle Généalogique de Loir & Cher ainsi qu'aux archives de Loir & Cher (archives.culture41.fr)

Didier Jolly

N.B : Des 14 « Morts pour le France » inscrits sur notre monument : 9 soldats sont nés à Villexanton, 3 sont nés à La Chapelle Saint Martin, 1 est né à Talcy, 1 est né à Le Quesnoy (59).

COMMEMORATION DU 14 JUILLET A LA CHAPELLE SAINT MARTIN



REVUE DES POMPIERS ET REMISE DE DECORATIONS

LE CONCERT DE L'HARMONIE DE LA CHAPELLE ST MARTIN



LE REPAS CHAMPETRE QUI SERA SUIVI DE LA RETRAITE AUX FLAMBEAUX PUIS DU FEU D'ARTIFICE ET DU BAL POPULAIRE

INTERVENTION DES POMPIERS AU CENTRE DE LOISIRS SUR NID DE FRELON



L'ÉGLISE SAINT DENIS

- Les travaux débutés fin 2017 de la chapelle nord sont maintenant terminés. Ils ont permis de découvrir une litre funéraire avec le blason du vicomte Guillaume Charron de Ménars qui fut sans doute inhumé dans l'église à la fin du 17^{ème} siècle.
- Au printemps le chœur a été recouvert d'une grande toile blanche, visible à plusieurs kilomètres à la ronde, afin de protéger le chœur et les ouvriers des intempéries durant les travaux.
- Les travaux de restauration de la charpente du chœur sont terminés et la toiture est cours d'achèvement. Nombreux sont ceux qui parmi vous sont monté jusqu'au toit par l'échafaudage pour prendre connaissance de l'état des maçonneries et de la charpente, protégé par cet énorme « parapluie » visible de loin.
- Les travaux concernant la restauration de la voute du chœur ne devraient pas tarder à commencer.
- Une convention liant la commune et la Fondation du Patrimoine a été signée le 30 juillet 2018. A ce jour nous avons enregistré 18 265,00€ de dons permettant d'obtenir une subvention complémentaire de 20 000,00€ de la Fondation du Patrimoine, un grand merci à tous ces donateurs.
- Nous avons reçus en 2018
 - o 18 888 ,00€ du Conseil Départemental au titre du soutien au Patrimoine non Protégé
 - o 35 000,00€ du Conseil Départemental au titre de la Dotation de Solidarité rurale,
 - o 6 000,00€ de la Fondation du Patrimoine,
 - o 3 792,39€ du Ministère de l'Intérieur,
 - o 10 000,00€ de don de la Sauvegarde de l'Art Français,
 - o 6 000,00€ de la communauté de communes Beauce Val de Loire.
- Le Préfet de la Région Centre a, par arrêté n° 18-196 du 29 octobre, inscrit l'église Saint Denis de Villexanton au titre des monuments historiques.
- Le Club des mécènes du Loir et Cher nous offre 7 000,00€ de don en complément des 7 000,00€ déjà offerts.
- Nombreux sont les articles parus dans la presse pour informer les lecteurs des travaux de restauration de cet édifice.

TRAVAUX EGLISE EN IMAGES



Légende des photos

En haut à gauche : signature convention avec la Fondation du Patrimoine

En haut à droite : visite du chantier par le sous-préfet de Blois et la DRAC

A gauche : le blason après restauration

En dessous, la couverture du chœur avant, pendant et après travaux



COMITE DES FETES

Une cinquantaine de convives ont participé le Dimanche 21 Octobre 2018 à une « pause périgourdine », thème de ce repas.

Tous ont apprécié les mets déclinés autour de la noix et du canard gras.



HALLOWEEN



À QUOI SERT LE RECENSEMENT ?



C'EST GRÂCE AUX DONNÉES COLLECTÉES QUE L'ON PEUT CONCEVOIR ET RÉALISER LES PETITS ET LES GRANDS PROJETS QUI VOUS CONCERNENT

→ POUR L'ÉTAT



→ Définir les politiques publiques nationales

→ POUR LES COMMUNES



→ € Établir la contribution de l'État au budget des communes

→ Décider des services, des équipements collectifs et des programmes de rénovation

→ Définir le nombre d'élus au conseil municipal

→ POUR LES ENTREPRISES ET LES ASSOCIATIONS



→ Ouvrir de nouveaux commerces
Construire des nouveaux logements



Pour l'ensemble de la population



COMMENT SUIS-JE RECENSÉ ?

MA COMMUNE A MOINS DE 10 000 HABITANTS



Le recensement a lieu tous les **5** ans auprès de l'ensemble de la population communale



Puis je reçois sa visite

→ Je remplis le questionnaire



Je suis informé de la visite de l'agent recenseur par courrier



Par internet sur www.le-recensement-et-moi.fr avec les codes personnels remis par l'agent recenseur



Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, utilisez le questionnaire papier

MA COMMUNE A PLUS DE 10 000 HABITANTS



Le recensement a lieu tous les ans sur un échantillon de **8%** de la population



Validez et c'est terminé !



L'agent recenseur repassera sur rendez-vous pour récupérer le questionnaire sous quelques jours



LES GRANDES ÉTAPES DU RECENSEMENT

AVANT LA COLLECTE



PENDANT LA COLLECTE



APRÈS LA COLLECTE



ÉTUDIANTS, VOUS ÊTES CONCERNÉS PAR LE RECENSEMENT !

QUI ?

Tous les étudiants



De toutes les nationalités



Qui restent au moins 1 an en France



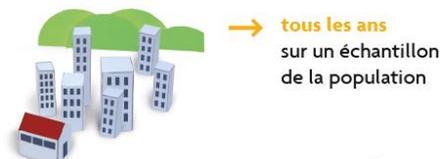
SUIS-JE CONCERNÉ CETTE ANNÉE ?

Selon la taille de votre commune :

MA COMMUNE A MOINS DE 10 000 HABITANTS



MA COMMUNE A PLUS DE 10 000 HABITANTS



Si vous êtes concerné, vous recevrez la visite d'un agent recenseur



COMMENT ?

Vous êtes recensé dans la ville où **vous habitez pour vos études**. Ce logement sera pris en compte comme résidence principale

Vous habitez :

dans un logement seul ou en colocation ou en résidence étudiante

en cité universitaire ou en foyer



Par internet, en se connectant sur www.le-recensement-et-moi.fr avec les codes personnels remis par l'agent recenseur

Avec le questionnaire papier remis par l'enquêteur

si vous n'avez pas internet





Bonjour à tous,
notre association continue son petit bonhomme de chemin,
et les sorties cette année ont été diverses, et toujours avec rires,
anecdotes, bonne humeur, convivialité.
Notre bureau se renouvelle, et l'arrivée de deux nouveaux
adhérents redonne de la dynamique à notre petit groupe.
N'hésitez pas à nous rejoindre,
pour tout renseignements : Mr SICOT Luc
0254200944

Merci à tous

Ensemble et Solidaires
U.N.R.P.A. 41
Section de Villaxanton



Etang « les Chopines »
10/08/2018



La Maison de la Loire
28/06/2018



Max Vauché
15/11/2018





Une moyenne pour cette rentrée 2018/2019 :

- 5 salariées sur la semaine, se partagent l'accueil périscolaire et les mercredis.
Dont une directrice périscolaire et une directrice Adjointe en charge des mercredis.
- 26 enfants chaque matin et 24 enfants le soir pour le périscolaire.
- 24 enfants sur le mercredi semaine paire et 29 enfants sur le mercredi semaine impaire.
- 9 bénévoles se relaient pour le service de l'accueil périscolaire.



Les animatrices proposeront sur l'année 2018-2019 :

- Un spectacle de Noël avec la participation des enfants du mercredi,
- Des thèmes différents après chaque vacance scolaire, début avec « Les Pirates », à la Toussaint « théâtre sketch », en Hiver « danse »...



Théâtre 2017

Evénements et dates à retenir :

- Repas 2019 à partager sur place ou à emporter le **Vendredi 11 Janvier 2019** à partir de **19h** à l'accueil périscolaire.
- Soirée Karaoké / Just Dance le **Vendredi 3 Mai** à l'accueil périscolaire.
Ouvert aux familles et amis !

Il reste possible d'inscrire, tout au long de l'année, votre enfant sur le périscolaire et mercredis Et de suivre les dates d'inscription pour les petites vacances (dates 4 semaines avant les vacances)

Deux responsables : Nathalie RUBLON en Accueil Périscolaire cloisirs.villex@orange.fr

Pauline LEMAIRE en Accueil des Mercredis accueilmercredis@gmail.com

Un contact : 02. 54. 87. 51. 92 ou 06. 17. 92. 05. 03.

: Chapelle Aux Z'abeilles

- 📍 Scrapbooking : Atelier animé par Annette
Dates : Mardi 9 Octobre à partir de 14h30
Samedi 17 Novembre de 9h à 17h30
Avec un repas partagé
Mardi 29 janvier 2019 de 18h à 22h



- 📍 Marche nordique :
Tous les Mardis à 8h15
Point de rendez-vous VILLEXANTON

- 📍 Relooking : Atelier animé par un conseiller déco Ludovic
Meubles, objets...
Dates : Lundi 1^{er} Octobre 2018
Samedi 1^{er} Décembre 2018
Lundi 4 Mars 2019
Samedi 27 Avril 2019
Ateliers de 9h30 à 17h avec possibilité en demie journée

- 📍 Danse en ligne :
Cours animé par Gaëlle
Le Lundi de 18h15 à 19h15
Point de rendez-vous salle des fêtes Mulsans

- 📍 Sport et Détente libre :
Les Mardis de 19h30 à 20h30
Nous retrouver pour un temps de partage et de détente sur nos activités préférées.

- 📍 Initiation à l'anglais :
Si vous pensez que ce serait une bonne activité pour initiation, Renforcement ados, conversation adultes, ALORS dites-le et nous réfléchirons à la mise en place, selon l'effectif.

Loisirs et culture M-Thérèse LEROUX 06.70.74.02.05
CONTACTER : Annie LEROUX 06.68.96.72.97

- 📍 Gym douce / Entretien santé SENIORS :
Cours animé par Cyrille HUON
Regagner en amplitude en travaillant :
 - La décontraction musculaire
 - La mobilité articulaire
 - La relaxation
 -



Soirée d'accompagnement et d'échanges autour de la parentalité.
(Voir date à venir)
02 54 87 51 92



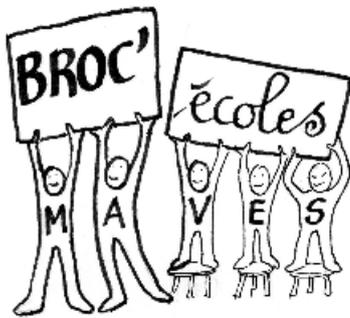
Défense des consommateurs :
Problème de facture, d'abonnement, de malfaçon avec un professionnel...
Vous souhaitez être accompagné dans vos démarches.
02 54 90 58 00



Services à la personne :
Besoin d'aide à votre domicile
Des services pour les familles, pour les personnes âgées ou handicapées.
02 54 58 92 59

Bonne rentrée à tous et à toutes !!!!

L'équipe Familles Rurales.



Un dimanche en demi-teinte pour Broc'Ecole

Pour sa 26^{ème} édition, la brocante de Maves a connu un succès mitigé en ce dimanche 20 mai.

Les exposants (fidèles ou nouveaux) étaient au rendez-vous car nous en avons comptabilisé 93 ce qui représente 465 mètres de livres, vêtements d'occasion, meubles et bibelots en tout genre.

Compte tenu du nombre important de brocantes dans le Loir-et-Cher ce jour-là, on ne peut que se féliciter d'avoir accueilli tous ces exposants (dans la moyenne des autres années).

Le soleil était au rendez-vous. Tous les ingrédients semblaient réunis pour la réussite de cette journée....

Malheureusement, ce sont les visiteurs qui ont fait défaut. Ils ont été présents tout au long de la journée mais jamais en très grande quantité comme on en a l'habitude.

Du coup, les stands « buvette et restauration » ont fonctionné calmement et tout ce qui avait été prévu pour restaurer et désaltérer les visiteurs n'a pas été vendu ce qui a engendré de moindres bénéfices.

Finalement entre ce que paient les exposants pour leur emplacement et les ventes à la buvette, nous avons pu dégager cette année un bénéfice d'environ 1500€ (ce qui est déjà conséquent).

Cette somme sera versée aux coopératives scolaires des trois écoles du RPI et partagée entre les 8 classes afin que de nombreux projets puissent voir le jour.

Ainsi, l'ensemble des enfants du regroupement Maves - La Chapelle - Mulsans et Villexanton pourra en bénéficier.

Cette journée ne serait pas possible sans l'implication importante des bénévoles (parents, anciens et nouveaux, enseignants) avant, pendant et après la brocante.

Grâce à une relance efficace pour trouver des bénévoles qui faisaient défaut en début de période d'organisation, nous avons pu compter sur de nombreux parents et nous les en remercions chaleureusement. Les nouveaux venus ont été très appréciés et sont déjà attendus pour l'année prochaine.

La 27^{ème} édition se déroulera à Maves le 12 Mai 2019



Vous pouvez continuer à nous suivre sur notre page Facebook :



Broc' écoles De Maves

La structure du stand buvette (en 3 m, 6 m ou 9 m) est louable au prix de 20€.

Pensez à elle pour vos fêtes de famille...



06-28-05-63-02



brocantemaves@hotmail.fr

DU THEATRE A L'EUPHORIE

Je ne sais pas si vous êtes amateur de théâtre ???

Avant qu'une pièce ne commence, trois coups de bâton résonnent dans la salle. Et bien c'est ce qu'ont connu les Carabiniers Mavois avant de pouvoir enfin se hisser en finale (de la coupe des Châteaux).

Je vais vous raconter une folle histoire.

Dans le rôle du directeur du théâtre : le DISTRICT

Nom de la pièce : la demi-finale « sans fin » (Maves – Bourré FCP)

- 1^{er} coup de bâton : Maves en finale
- 2^{ème} coup de bâton : Bourré en finale
- 3^{ème} coup de bâton : Maves en finale

Voilà le résumé de cette fameuse demi-finale, qui finalement connaîtra son dénouement grâce à la Ligue du Centre, et oui le fameux District n'ayant pas les « coronas » de désavouer Bourré FCP.

A ce sujet, mille mercis à nos deux dirigeants « Lolo et Nounours » (pour les intimes,) qui y ont cru jusqu'au bout et qui nous ont défendu à chaque étape de cette longue procédure (appel de l'appel de l'appel.... Bref du vrai Shakespeare lol)

D'ailleurs, je serais le District, je prendrai sans hésiter Lolo comme responsable juridique, car après cette affaire, il connaît l'ensemble des règlements sur le bout des doigts, chez les Carabiniers, ce n'est plus Lolo mais Maître Lolo.

Après trois mois d'instance et être passés des sourires aux larmes aux sourires :

ON EST EN FINALE, ON EST EN FINALE, ON EST, ON EST, ON EST EN FINALE

(finale début septembre au lieu de début juin : une vraie comédie non ???)

Sous un soleil radieux, les Carabiniers Mavois affrontent donc les Alligators de Oisly (quel humour ce club : Oisly-gattors). A l'aube de l'ouverture de la chasse, les Carabiniers ne pouvaient, en aucun cas, rater leur tableau.

Et oui, dans nos têtes, tout était clair, une finale, ça ne se joue pas, ça se gagne.

Chose faite, après 90 mn de duel, les Carabiniers mettent à terre les Alligators, trois tirs font mouche ; un grand merci à nos tireurs d'élite Alex (2 cartouches) et Yoyo (1cartouche).

Tout le monde pouvait laisser éclater leur joie, joueurs, dirigeants, supporters.

A ce sujet, un grand merci à ces derniers, sous la houlette de l'asthmatique (il se reconnaîtra), nos Ultras Mavois ont largement dominé leurs homologues et cela de la première à la dernière minute, d'ailleurs on ne l'avait jamais vu terminer un match, peut-être une possible reconversion lol.

Pour terminer, petite devinette :

A quelle équipe pourrait-on comparer les Carabiniers Mavois ?

Vous avez une idée ? Non ?

Bon allez je vais vous aider, voici quelques indices :

- Maves joue en bleu tout comme
- Et un, et deux, et trois zéro tout comme
- Après 62 ans, Maves décroche une deuxième étoile tout comme

Vous avez trouvé ???? Que de ressemblances non ?????

Un petit brin d'humour ne fait jamais de mal.

Bon allez, je vous laisse.

J'espère que tout cela vous aura plu, pour info c'était ma première pige.

CB

CCBVL : Compétence scolaire

Depuis le 1^{er} juillet 2018 la compétence scolaire est exercée par la Communauté de Communes Beauce Val de Loire sur l'ensemble de son territoire.

Après une première phase de diagnostic, étape indispensable pour comprendre et analyser les différents fonctionnements, nous avons imaginé collectivement une organisation nous permettant d'opérer ce changement dans la continuité du travail entrepris depuis de longues années par les communes et les SIVOS.

Deux axes prioritaires ont guidé notre réflexion. Tout d'abord maintenir des services opérationnels de proximité pour être réactif et à l'écoute des partenaires de l'école (enseignants, parents, enfants, agents municipaux ou intercommunaux). Ensuite, afin d'optimiser nos moyens financiers et humains, nous avons cherché à centraliser certains services supports.

C'est pour cette raison que nous avons construit une organisation proche des usagers pour la gestion du quotidien et mutualisée lorsque la nature de la mission le permettait (facturation, appel d'offre, finances, gestion des ressources humaines, paies)

La compétence scolaire c'est : 19 écoles sur le territoire de la CCBVL

14 écoles en gestion directe

- 59 classes
- 1500 élèves
- 95 agents intervenant sur la totalité de leur temps de travail ou partiellement soit environ 70 équivalent temps plein
- La restauration scolaire environ 1150 repas servis par jour
 - 9 sites de production
 - 3 écoles se font livrer les repas
- 13 écoles sont desservies par les transports scolaires
- Environ 300 enfants fréquentent les garderies périscolaires

4 écoles gérées par les SIVOS :

- OUCQUES, (2 écoles) (SIVOS BEAUVILLIERS, EPIAIS, OUCQUES, SAINTE GEMMES, BAIGNEAUX, VILLENEUVE-FROUVILLE, RHODON, CONAN , BOISSEAU, *LA CHAPELLE ENCHERIE)
- VIEVY LE RAYE (SIVOS VIEVY LE RAYE, *OUZOUER LE DOYEN, MOISY, SEMERVILLE et LA COLOMBE)
- AUTAINVILLE (SIVOS AUTAINVILLE, *BINAS et SAINT LAURENT DES BOIS)

* Communes en dehors de la communauté de Communes Beauce Val de Loire

La gestion de la compétence scolaire par les SIVOS a été maintenue puisque des communes adhérentes à ces syndicats sont situées en dehors du périmètre de la communauté de communes Beauce Val de Loire. La communauté de communes participe au financement de ces SIVOS au prorata du nombre d'élèves résidant sur son territoire.

- 14 classes
- 320 élèves
- La restauration scolaire environ 270 repas servis par jours
 - 3 sites de production
- Les 4 écoles sont desservies par les transports scolaires
- Environ 35 enfants fréquentent les garderies périscolaires

1 école privée à MER

- 210 élèves

L'organisation territoriale du service des affaires scolaires.

Le service des affaires scolaires est intégré au service politiques éducatives qui regroupe également les secteurs de la petite enfance (RAM et multi accueil) et de la jeunesse (accueil de loisirs et activités pour les ados)

Il est découpé en 3 secteurs géographiques. Sur chaque secteur, un responsable territorial et ses assistantes sont notamment en charge du personnel affecté au scolaire, des relations avec les partenaires de l'école (parents d'élèves, enseignants, associations, mairie...), de la préparation et du suivi des budgets, du recensement des besoins en matière de travaux et d'entretien des bâtiments.

De plus, afin de maintenir un lien de proximité avec les communes, les anciens présidents de SIVOS ou les élus qui étaient en charge du scolaire dans les communes avant le transfert de la compétence, continuent à œuvrer au sein de leurs anciens territoires

Ils ont notamment pour missions de :

- Représenter la CCBVL auprès des acteurs de l'Ecole
- Faciliter les relations entre les communes et la CCBVL et les écoles
- Etre le référent élu du responsable territorial

ORGANISATION DE LA COMPÉTENCE SCOLAIRE SUR LE TERRITOIRE BEUCE VAL DE LOIRE

Vice-Président Compétence Scolaire :
Pascal HUGUET

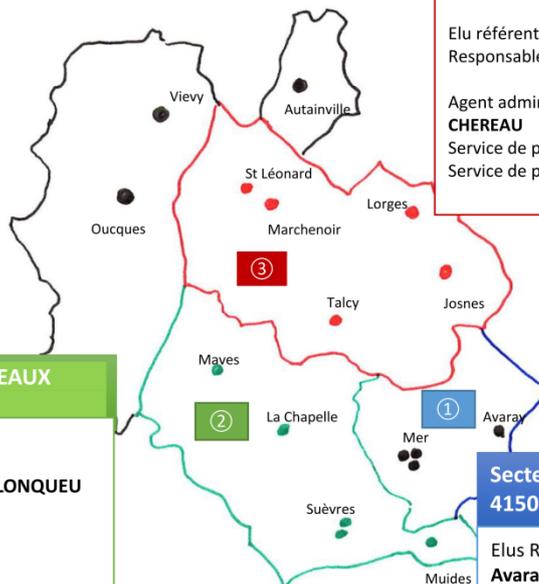
Responsable du service Politiques éducatives :
Dominique CLEMENT

Facturation aux familles J. LEMART

Secteur 3 – Bureaux : Les boutiques beauceronnes (Accès par l'arrière du bâtiment)
6 bis Route de BLOIS 41370 MARCHENOIR

Elu référent : Pascal HUGUET
Responsable de secteur scolaire : Grégory DURAND

Agent administratif de proximité TALCY LORGES JOSNES : Sophie CHEREAU
Service de proximité à MARCHENOIR
Service de proximité à SAINT LEONARD



Secteur 2 – Bureaux : 1 rue Jean DESJOYEUX
41500 SUEVRES

Elus Référents :
MAVES – La CHAPELLE SAINT MARTIN : Astrid LONQUEU
MUIDES : Christelle DANIEL
SUEVRES : Frédéric DEJENTE
Responsable de secteur scolaire : Carine MARTIN

Agent administratif de proximité SUEVRES & LA CHAPELLE SAINT MARTIN – MAVES : Mélanie MEDINA

Agent administratif de proximité MUIDES : Christine BLAIS

Secteur 1 – Bureaux : 9 rue de la BRECHE
41500 MER

Elus Référents :
Avaray : Stéphane PRIOU
Mer : Sandra LEMOINE
Responsable de secteur scolaire : Fabienne PIRES TEIXEIRA

Agent administratif de proximité Christelle BOUCHER

SIDELC

ROULEZ ÉLECTRIQUE EN LOIR-ET-CHER

100 bornes de recharge implantées en concertation avec les collectivités en 2017

Coût du déploiement de **100 bornes de recharge** pour véhicules électriques et hybrides accessibles au public : **850 000 euros HT**

Ce projet porté par le SIDELC est co-financé à 50 % par une aide de l'État au titre des « investissements d'avenir » (convention signée avec l'ADEME)

SIDELC
Syndicat Intercommunal de Distribution d'Énergie de Loir-et-Cher
15, rue Francade - CS 63414 - 41034 Blois cedex
Tél. : 02 54 55 16 50
contact@sidelc.com

CARTE DÉPARTEMENTALE DE DÉPLOIEMENT DES IRVE

(Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques)

COMMUNES (69)	NOMBRE DE BORNES (100)		
Arville	1	Huisseau-sur-Cosson	1
Beauce-la-Romaine (Ouzouer-le-Marché)	1	Lamotte-Beuvron	2
Beauce-la-Romaine (Verdes)	1	Langon	1
Blois	8	Marchenoir	1
Bracieux	1	Maves	1
Cellettes	1	Mennetou-sur-Cher	1
Chailles	1	Mer	3
La Chapelle-Vendômoise	1	Mondoubleau	1
Chaumont-sur-Tharonne	1	Montlivault	1
La Chaussée-Saint-Victor	1	Montoire-sur-Loir	2
Chémery	1	Mont-près-Chambord	1
Cheverny	1	Montrichard-Val de Cher (Montrichard)	2
Chissay-en-Touraine	1	Morée	1
Contres	2	Muides-sur-Loire	1
Cour-Cheverny	2	Mur-de-Sologne	1
Couture-sur-Loir	1	Naveil	1
Dhuizon	1	Neung-sur-Beuvron	1
Epuisay	1	Nouan-le-Fuzelier	1
La Ferté Beauharnais	1	Noyers-sur-Cher	2
Fossé	1	Oucques-La-Nouvelle (Oucques)	1
Fougères-sur-Bievre	1	Pierrefitte-sur-Sauldre	1
Fréteval	1	Pontlevoy	1
		Pruniers-en-Sologne	1
		Romorantin-Lanthenay	5
		Saint-Aignan-sur-Cher	1
		Saint-Amand-Longpré	1
		Saint-Claude-de-Diray	1
		Saint-Georges-sur-Cher	1
		Saint-Gervais-la-Forêt	3
		Saint-Laurent-Nouan	3
		Saint-Ouen	1
		Salbris	3
		Savigny-sur-Braye	1
		Selles-sur-Cher	2
		Selommes	1
		Soings-en-Sologne	1
		Thellay	1
		Trôis	1
		Valloire-sur-Cisse (Chouzy-sur-Cisse)	1
		Vendôme	5
		Vernou-en-Sologne	1
		Veuzain-sur-Loire (Onzain)	2
		La Ville-aux-Clercs	1
		Villefranche-sur-Cher	1
		Villeherviers	1
		Villiers-sur-Loir	1
		Vineuil	1

Le SIDELC ?

Le Syndicat Intercommunal de Distribution d'Énergie de Loir-et-Cher (SIDELC) est depuis sa création en 1978 l'autorité organisatrice de la distribution publique de l'électricité au niveau départemental.

En 2015, la réforme de ses statuts lui a donné la capacité d'exercer et d'organiser la compétence « IRVE : Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques », prévue à l'article L. 2224-37 du CGCT portant sur la mise en place d'un service comprenant la création, l'entretien et l'exploitation des infrastructures de recharge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables.

L'improbable château-fort d'André Panon



Fierté d'André Panon devant son château-fort.

Les amateurs de patrimoine et de curiosité feront d'une pierre deux coups en allant à Villexanton voir deux monuments d'exception : d'une part l'église Saint-Denis en restauration depuis 6 mois (lire la NR du 3 août), d'autre part l'extraordinaire château-fort d'André Panon situé juste à côté. Cette étrange construction fait penser à la maison Picassiette à Chartres ou au palais du facteur Cheval dans la Drôme, en plus modeste toutefois. Impossible de la manquer avec ses créneaux, ses mâchicoulis, son chemin de ronde, ses tourelles, ses sculptures énigmatiques. Un hourd en bois sombre est censé abriter des archers qui doivent repousser d'hypothétiques assaillants. Sur le toit, comme un rébus, un compas découpé dans du zingue avec le mot « gnon », donne « compagnon ». Au-dessus de la porte, un calice, une femme, un soleil et des œufs forment un ensemble insolite en pierre.

Les murs sont décorés de blasons taillés, de coquilles, de croix, de fleurs de lys, et d'inscriptions ésotériques comme le mot « divinate » gravé sur la porte en bois. « *C'est un hommage à ma mère qui était allemande et s'appelait Lidwina* » explique André intarissable. Il continue en développant un discours difficile à suivre : « *J'ai tout fait ici. C'est ma maison. À l'origine, elle était ordinaire et toute petite, elle est devenue mon château-fort. J'ai sculpté 26 lys sur le pignon, ils ont un sens caché que je ne dévoilerai pas. C'est comme ces médaillons sculptés et peints avec des personnages secrets. Les lettres VA FI sur ma porte d'entrée veulent dire « Va mon fils ». Je veux faire un film un jour où j'expliquerai tout : la banane sculptée dans mon entrée, le tremblement de terre d'Haïti, comment je vais explorer le souterrain qui passe chez moi et sous l'église, comment j'ai trouvé une hache du temps des Francs dans mes communs* ».

Car André a engagé de nouveaux travaux sur la place de l'église. C'est ce qu'il appelle ses communs : il transforme un hangar qui lui appartient en annexe du château fort avec d'autres sculptures et d'autres inscriptions encore. Inquiétude des voisins car il n'est pas à court de matériaux qu'il récupère dans les déchetteries et qui s'accumulent en un bric à brac invraisemblable dans son couloir et dans sa cour. « *C'est plein à craquer* » concède-t-il. La restauration de l'église lui permet aussi de recycler à sa manière poutres et pierres mises au rebus. On comprend que c'est un chantier sans fin, en perpétuelle transformation, qui donne à cette entreprise un peu folle beaucoup de charme et de poésie.

Cor. NR : Bernard Fauquembergue

Le Pays des Châteaux, c'est quoi ?

Créé en 1997, le Syndicat Mixte du Pays des Châteaux réunit les 90 communes que composent la Communauté d'Agglomération de Blois, la Communauté de communes du Grand Chambord et la Communauté de communes Beauce Val de Loire.

Il sert à quoi ?

Un nouveau contrat régional

Le Pays a contractualisé en juillet 2018 avec la Région pour une durée de 6 ans et un montant de 20,6 millions d'€.

Cette enveloppe permettra de soutenir des projets de développement territorial liés au tourisme, au logement, à la biodiversité, la santé, l'agriculture ...



Centre aquatique à St Laurent Nouan

Un programme européen LEADER en soutien au développement rural

Le Pays bénéficie de financements européens destinés à soutenir des projets privés ou publics innovants en milieu rural. Pour la période 2016-2022, une enveloppe d'1,3 million d'euros a été obtenue afin de soutenir des projets expérimentaux sur l'alimentation locale, le tourisme durable, la valorisation du patrimoine, les filières énergétiques (énergies renouvelables, biomatériaux...) ou la mobilité.

Maison de services au public itinérante – Communauté de communes Beauce Val de Loire



Favoriser l'émergence de projets pour un développement local partagé

Mutualiser et coopérer entre les 3 intercommunalités à l'échelle du bassin de vie de Blois

Une attention particulière portée sur l'énergie

Le Pays accompagne ses collectivités territoriales sur la gestion énergétique de leur patrimoine : isolation, énergie renouvelable, mobilité, éclairage public...

Par ailleurs, une convention a été signée avec l'ADEME afin de subventionner les entreprises, associations et collectivités qui auraient un projet d'installation de production de chaleur renouvelable (bois énergie, géothermie, solaire thermique).

Plus d'informations

www.paysdeschateaux.fr

☎ 02 54 46 09 30

@ contact@paysdeschateaux.fr

✉ 1 rue Honoré de Balzac
41 000 BLOIS

Conseiller, accompagner les porteurs de projets publics/privés et jouer le rôle d'interface avec les services de l'Etat, de la Région, du Département, des organismes consulaires...

Un pôle d'excellence touristique

En 2018, le Pays poursuit le développement des boucles « Châteaux à vélo », avec la réalisation par Agglopolys de l'itinéraire n°26 dénommé « La Beauce au naturel » au Nord de Blois.

Par ailleurs, le Pays a élaboré un Guide Pratique qui a pour vocation d'accompagner les porteurs de projets touristiques au développement d'aires d'accueil de qualité pour mailler l'ensemble de nos 500 km d'itinéraires cyclables.

Il perçoit la taxe de séjour permettant de financer la promotion de notre destination et de subventionner des manifestations touristiques sur le territoire.

Le Pays des Châteaux a également fait l'acquisition de nouveaux locaux situés à côté du château de Blois afin de permettre le déménagement de l'Office de Tourisme Blois-Chambord-Val de Loire courant 2019.

Un Projet Alimentaire Territorial

A la fois bassin de production diversifié et bassin de consommation, le Pays cherche à relocaliser l'alimentation depuis une dizaine d'années. Il vient de réaliser un diagnostic de l'agriculture et de l'alimentation, dans le but d'élaborer un programme d'actions partagé avec les acteurs locaux (agriculteurs/producteurs, collectivités, société civile, organismes institutionnels, entreprises de transformation/ distribution/ commercialisation...).



Futurs locaux de l'office de tourisme

RAPPEL

La Maison de services au public passe dans votre commune une fois par mois

De 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h.

Prochains passages à Villexanton les : 20/12/18 & 17/01/2019 après midi.



La Maison de services au public itinérante Beauce Val de Loire est en fonctionnement depuis juin dernier sur le territoire de la Communauté de communes. En six mois la MSAP comptabilise près de 581 rendez-vous pour 735 démarches réalisées.

Les démarches réalisées à la MSAP :

- Création et consultation de vos espaces personnels (CPAM, MSA, CARSAT, DGFIP...).
- Accompagnement à l'utilisation des services en ligne.
- Aide à la constitution de dossiers divers.
- Si nécessaire, mise en relation avec les opérateurs partenaires.
- Accompagnement à l'utilisation du numérique (formation de 1^{er} niveau)

Possibilité d'effectuer les pré-demandes en ligne pour :

- Les Passeports
- Les cartes d'identité
- Les permis de conduire
- Les cartes grises

Nos partenaires : la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM), la Mutuelle Sociale Agricole (MSA), la CARSAT pour les régimes de retraite, la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP), la Caisse d'Allocation Familiale (CAF), le Pôle Emploi et la Mission locale.

CONTACT

Caroline SODOYER

06.77.16.46.94

msap@beaucevaldeloire.fr

N'hésitez pas à demander plus d'informations auprès de votre mairie.

Communiqué de presse

NOVEMBRE 2018

TREVE HIVERNALE : INTERRUPTION DES EXPULSIONS LOCATIVES DU 1^{ER} NOVEMBRE 2018 AU 31 MARS 2019

La trêve hivernale débute le 1^{er} novembre. Elle interrompt les expulsions locatives mais pas la procédure en résiliation de bail, ni celle relative au recouvrement des dettes locatives.

La loi Élan prévoit des mesures sur la prévention des expulsions notamment en favorisant le maintien dans le logement des locataires de bonne foi ayant repris le paiement de leur loyer et le remboursement de leur dette. N'hésitez pas à contacter les juristes de votre ADIL pour connaître les modalités d'application de la loi.

À partir d'une analyse fine de la situation, les juristes d'ADIL sont en capacité de répondre aux questions des locataires et des bailleurs et de conseiller sur les différentes démarches adaptées à entreprendre.

En tant qu'antenne de prévention des expulsions, l'ADIL se tient gratuitement à leur disposition pour délivrer des informations sur les différents points de la procédure d'expulsion. Elle conseille sur :

- les solutions permettant l'apurement de la dette locative ou le relogement,
- le contenu de la décision de justice et ses conséquences,
- les dernières étapes de la procédure (comment se déroule l'expulsion, les démarches en cas de refus du locataire de quitter les lieux, que faire en cas de refus du concours de la force publique...).

En 2017, le réseau ANIL/ ADIL a dispensé près de 57 000 consultations individualisées sur les impayés et les expulsions.

Le réseau ANIL/ADIL a réalisé en 2018 une étude sur la valeur ajoutée de l'information personnalisée apportée par les ADIL en matière d'impayés en précontentieux. Leurs conseils, et notamment celui de proposer à l'autre partie un apurement amiable de la dette, contribuent à ce que les ménages trouvent des solutions à leur différend. Ainsi, 70 % des bailleurs qui ont suivi le conseil de l'ADIL ont abouti à une résolution amiable et pour 78 % des locataires ayant suivi au moins un des conseils de l'ADIL, le différend est en cours de résolution ou résolu.

À LIRE :

- **La valeur ajoutée du conseil en ADIL : impayés en précontentieux** (étude et synthèse).
- **Propriétaires, prévenir et faire face aux impayés de loyers** et **Prévenir et faire face aux impayés de loyers : vous êtes locataire, réagissez au plus vite** (dépliants).

À noter que pendant la trêve hivernale, les bénéficiaires du chèque énergie ne peuvent pas être privés d'énergie ni subir une réduction de sa puissance.

À lire : **Le chèque énergie** (dépliant).

ADIL - EIE 41

Tél : 02 54 42 10 00

34 avenue du Maréchal Maunoury – cité administrative – porte C – 41000 BLOIS

De nombreuses permanences sur le département
Pour plus d'informations, consultez : **www.adil41.org**

L'ADIL réunit l'État, les collectivités locales, Action Logement, la Caisse d'Allocations Familiales des organismes d'intérêt général, des professionnels publics et privés concourant au logement et des représentants des usagers. Agréée par l'État, l'ADIL s'appuie sur le centre de ressources de l'ANIL (Agence nationale pour l'information sur le logement) et offre un conseil complet, neutre et gratuit sur toutes les questions juridiques, financières et fiscales concernant votre logement.



ADIL EIE 41

34 avenue Maunoury – cité administrative – porte C – 41000 BLOIS

Tél. : 02 54 42 10 00 – Email : adileie41@wanadoo.fr – Site : www.adil41.org

330 communes
partenaires
—
renseignez-vous
en mairie



Solutions de téléassistance
n°1 en France*

Activ'zen

Une solution
de téléassistance à domicile pour vous
sécuriser 7j/7 et 24h/24

Complétez votre offre avec nos options



Détecteur automatique de chute

Envoie une alarme automatiquement à la centrale d'écoute en cas de chute



Boîte à clés

Facilite et sécurise l'intervention des secours et de vos intervenants à domicile

Activ'mobil

Une solution
de téléassistance pour sécuriser
vos déplacements



Un vrai téléphone avec un médaillon

Chute, malaise en extérieur : grâce à une touche d'alerte, vous êtes géolocalisé et recevez immédiatement du secours

* Sur le marché des particuliers

Présence Verte Touraine à Blois,
19 avenue de Vendôme - 02 54 44 87 26
pv41@presenceverte.fr - www.presencevertetouraine.fr

MARPA Résidence La Guinguette

Association de promotion MARPA

2, rue de la Guinguette 41290 Oucques - tel 02 54 23 29 30 – Email : marpadeoucques@gmail.com

Bref historique sur 15 ans d'existence.

Depuis son ouverture au 1er avril 2003 jusqu'au 1er avril 2018, La Guinguette a accueilli 68 résidents dont 20 qui y séjournent actuellement. Nous pouvons dire que pour toutes et tous ce choix s'est avéré ou s'avère pertinent. En effet 44% des résidents qui nous ont quitté ont terminé leurs jours à la MARPA, les autres, perdant leur autonomie, ont été réorientés vers un EHPAD ou leur famille. Ces chiffres sont l'expression de notre politique, à savoir permettre pour le plus grand nombre des résidents de vivre chez soi jusqu'au bout. Car à La Guinguette on vit comme chez soi, dans ses meubles.

Aujourd'hui

L'âge moyen des résidents augmente, il est de 87 ans aujourd'hui, c'est le résultat à la fois du vieillissement des résidents en place mais aussi des entrées de plus en plus tardives des nouveaux arrivants. On n'entre plus à 70 ans comme c'était le cas dans les premières années mais plutôt à + de 85 ans.

15 ans d'équilibre fragile

Malgré un taux d'occupation qui avoisine les 100%, l'équilibre financier reste fragile, et 15 Ans d'âge c'est aussi la nécessité de renouveler du matériel, cette année nous avons changé le lave-linge et le sèche-linge, ainsi que le four.

La Guinguette, cette inconnue.

Propriété de la Communauté de Communes Beauce Val de Loire, la MARPA reste méconnue ou oubliée par l'ensemble des communes. Ces dernières désignent un délégué comme membre de droit de l'association qui gère la MARPA. Force est de constater qu'il y a à chaque Assemblée Générale une difficulté à atteindre le quorum. Outre cet aspect fonctionnel, plus grave est la quasi absence de promotion au travers de ce réseau structurel.

Une bonne adresse.

Rappelons que rentrer à La Guinguette est un choix de vie qu'il faut prendre au bon moment, ni trop tôt ni trop tard, pour s'en faire une idée, venez la visiter et rencontrer des résidents, en prenant rendez-vous avec Natacha Cottrell, la responsable, au 02 54 23 29 30 ou 06 98 01 46 58.



LE 29 JANVIER 2019 LES FRÉQUENCES DE LA TNT **CHANGENT !**



TOUS | À VOS | POSTES!

POUR **CONTINUER**
À RECEVOIR **LA TNT**



Si vous recevez la télé par antenne râteau*, vous risquez de perdre certaines chaînes !

Pour les retrouver : c'est simple ! Le 29 janvier, faites une recherche de chaînes à l'aide de votre télécommande.

POUR SAVOIR SI VOUS ÊTES CONCERNÉ PAR CES CHANGEMENTS :



RENDEZ-VOUS SUR
WWW.RECEVOIRLATNT.FR

ou



CONTACTEZ LE
0970 818 818
(appel non surtaxé)

* Si vous recevez la télé par câble, satellite, ADSL ou fibre, vous n'êtes pas concerné par ces changements.

f Recevoir la TNT

@RecevoirLaTNT

MEILLEURS
VOEUX
POUR
2019